

Communiqué / 11 mai 2023

DEGROUX BRUGERE ACCOMPAGNE LE GROUPE PATRIMMOFI A L'OCCASION DE L'ACQUISITION DE VENDOME INVESTISSEMENT CONSEIL

Le cabinet Degroux Brugère a accompagné le groupe PatrimmoFi dans le cadre de l'acquisition du cabinet de gestion de patrimoine Vendôme Investissement Conseil.

Forte de 180 millions d'euros d'encours essentiellement investis en produits financiers, l'entreprise familiale indépendante propose à ses clients une large gamme de produits et services afin de les accompagner dans la construction, la gestion et l'optimisation de leur patrimoine global.

Par cette quatrième opération de croissance externe depuis qu'Andera Expansion a fait son entrée à son capital en septembre 2021, le groupe PatrimmoFi poursuit quant à lui son objectif de développement et totalise ainsi près de 1,7 Mds€ d'encours à ce jour.

Augustin Fleytoux, associé, Marguerite Galois-Boyé, conseil et Quentin Bechert, collaborateur, ont participé à cette opération.

A propos de Degroux Brugère

Le Cabinet DEGROUX BRUGERE intervient depuis plus de 30 ans auprès d'une clientèle d'actionnaires-dirigeants, d'entreprises, de groupes familiaux et de fonds, dans les domaines suivants :

- transactionnel, *LBO / private equity, venture capital*,
- droit des sociétés (vie sociale, fusions-acquisitions, restructurations, haut de bilan),
- droit fiscal (patrimonial, groupes de sociétés, entreprises, contentieux),
- droit des entreprises en difficulté,
- droit commercial, contrats,
- contentieux judiciaire.

Le Cabinet comprend aujourd'hui environ 35 personnes, dont 11 associés et une vingtaine de conseils et collaborateurs.